

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 08 novembre 2013 à 18 h 00

AUJOURD'HUI huit novembre deux mille treize

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 31 octobre 2013, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Guy BALLETT, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Eric SEVRE, Bruno SLAMA, Louis VIRGOULAY

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Françoise NOUHEN à Danièle GUILLAUME, Bernard DANTAL à Jacques LANOIR, Patricia AUCOUTURIER à Corinne NAJIM, Nicole BARBIN à Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE à Alain LAFFONT, Martine REMBERT-MANTELET à Yves REVERSEAU, Odile SAUGUES à Alain MARTINET, Jean-Philippe VALENTIN à Didier MULLER

Excusé(e)s :

Carole COURTIAL, Jean-Michel DUCLOS

Absent(e)s :

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

Mesdames Marie SAVRE, Mme Danièle AUROI arrivent pendant le débat de la question n°1

M. Christophe BERTUCAT (fin du pouvoir à Mme Christine DULAC-ROUGERIE), M. Bruno SLAMA (fin du pouvoir de M. Grégory BERNARD), Mme Pascaline BIDOUNG (fin du pouvoir de Mme Claudine KHATCHADOURIAN-TECER), Mme Sandrine BERGEROT-RAYNAL (fin du pouvoir de M. Simon POURRET), Mme Manuela FERREIRA DE SOUSA (fin du pouvoir de Mme Jacqueline CHAPON) arrivent pendant le débat de la question n°1.

Mme Danièle GUILLAUME quitte la séance pendant le débat de la question n°1 et donne pouvoir à M. Djamel IBRAHIM-OUALI (fin du pouvoir de Mme Françoise NOUHEN).

M. Michel FANGET quitte la séance avant le vote de la question n°2 et donne pouvoir à Mme Christine PERRET.

M. Alain LAFFONT (fin du pouvoir de Mme Fatima CHENNOUF-TERRASSE), M. Louis VIRGOULAY (donne pouvoir à Mme Chantal MERCIER-COURTY), Madame Marie SAVRE quittent la séance avant le vote de la question n°3.

M. le Maire confie la conduite des débats à M. Alain MARTINET à partir de la question n° 4.

Mme Jacqueline CHAPON quitte la séance avant le vote de la question n°12.

Mme Danielle AUROI quitte la séance avant le vote de la question n°13.

Messieurs Olivier BIANCHI, Philippe BOHELAY, Simon POURRET quittent la séance avant le vote de la question n°39.

Rapport N° 32

**SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES AMICALES LAÏQUES,
MOUVEMENTS DE JEUNES ET ASSOCIATIONS SOCIOCULTURELLES ET
SOCIO-ÉDUCATIVES**

Le crédit inscrit au budget primitif 2013, en vue de l'attribution des subventions exceptionnelles à des amicales laïques, mouvements de jeunes et associations socioculturelles et socio-éducatives s'élève à 20 000 euros.

Suite aux précédents conseils et à des mouvements de crédits, le solde restant est de 2 030 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

PARENTS : 1530 euros

L'association PARENTS a été fondée en 2003. La majorité de ses activités ont lieu à la Maison de Quartier de Croix de Neyrat. Ses actions sont principalement liées à la thématique de la parentalité. L'association œuvre notamment pour :

- ◆ permettre aux parents, futurs parents, professionnels et à toutes les personnes intéressées de se réunir pour échanger sur la thématique de la parentalité.
- ◆ faciliter l'accès à l'information (rapports scientifiques, législation, conférences d'intervenants extérieurs...) dans le domaine de la parentalité.
- ◆ promouvoir le droit des parents à exercer leur libre arbitre en ce qui concerne leur parentalité.
- ◆ informer, promouvoir et défendre les alternatives en matière de parentalité.

L'association fêtera, le samedi 16 novembre 2013, ses dix ans d'existence et souhaite, à ce titre, organiser une journée festive afin de permettre à ses adhérents et partenaires de se retrouver, d'échanger et de partager des moments conviviaux en famille.

Afin de réaliser son projet, l'association sollicite une subvention exceptionnelle de la Ville.

Phil Grobi : 500 euros

L'Association Phil Grobi a été créée en 2009 et a pour objectif de promouvoir la musique et la création contemporaine. Elle propose des soirées de concerts en collaboration avec le Conservatoire Emmanuel Chabrier, l'Atelier Jaune, et le Centre Camille Claudel.

L'objectif est d'offrir au public une soirée où se mêlent des genres très différents de création contemporaine, de musique classique, rock... L'Association a ainsi organisé les 19 et 20 avril 2013 un festival à la salle Camille Claudel et au Raymond Bar.

Pour couvrir les frais d'organisation de ce projet, qui sont de l'ordre de 21875 euros, l'association sollicite une subvention exceptionnelle.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 26 novembre 2013

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint à l'Animation, la Jeunesse
Et la Politique de la Ville,

Simon POURRET